



Nouvelles données sur l'espace funéraire aux abords de l'ancienne l'église paroissiale Saint- Aventin à Verrières (Aube)

Antoine Guicheteau et Jocelyne Deborde



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cem/14562>
DOI : 10.4000/cem.14562
ISSN : 1954-3093

Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

Référence électronique

Antoine Guicheteau et Jocelyne Deborde, « Nouvelles données sur l'espace funéraire aux abords de l'ancienne l'église paroissiale Saint-Aventin à Verrières (Aube) », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 20.2 | 2016, mis en ligne le 06 mars 2017, consulté le 19 avril 2019.
URL : <http://journals.openedition.org/cem/14562> ; DOI : 10.4000/cem.14562

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



Les contenus du *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

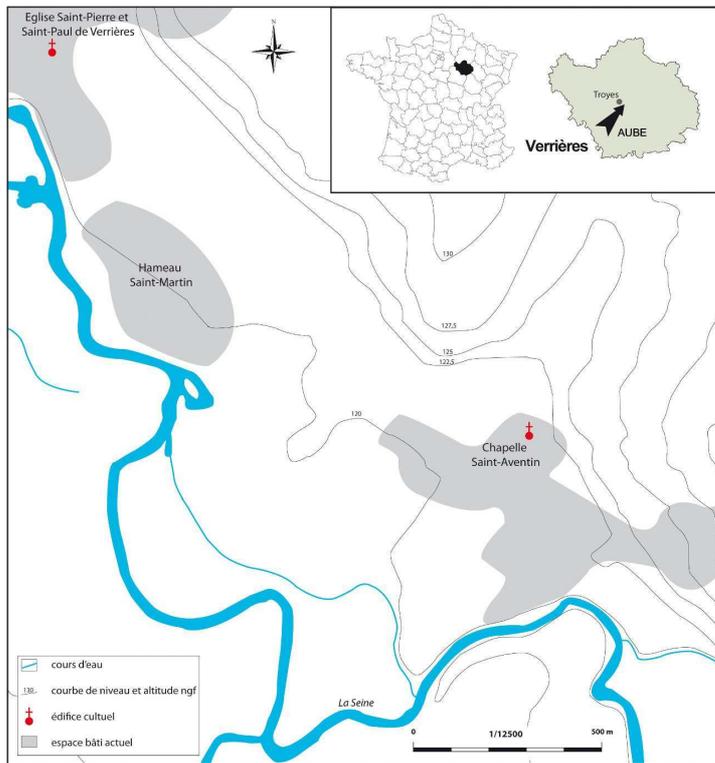
Nouvelles données sur l'espace funéraire aux abords de l'ancienne l'église paroissiale Saint-Aventin à Verrières (Aube)

Antoine Guicheteau et Jocelyne Deborde

- 1 La commune de Verrières est localisée au sud-est de l'agglomération de Troyes, dans le département de l'Aube (fig. 1).
- 2 Elle a été créée en 1795 par la réunification de trois paroisses : Saint-Martin¹, Saint-Pierre et Saint-Paul de Verrières et Saint-Aventin (fig. 2).
- 3 C'est dans le cadre d'une éventuelle vente des terrains par un particulier à un aménageur qu'un diagnostic a été réalisé en 2014, sur une surface de 2 500 m², dans deux parcelles attenantes à la chapelle Saint-Aventin de Verrières².
- 4 La chapelle Saint-Aventin se situe aux marges de la plaine d'inondation de la Seine, dont les méandres courent à quelques centaines de mètres au sud et à l'ouest. L'édifice culturel proprement dit, inscrit au titre des Monuments historiques par l'arrêté du 7 mai 1926, semble avoir connu de nombreux remaniements (fig. 3).



Fig. 1 – Localisation de l'opération



DAO A. Guicheteau

Fig. 2 – L'église Saint-Aventin figurée sur la carte de Cassini



DAO A. Guicheteau

Fig. 3 – Vue vers le sud de la chapelle Saint-Aventin



Cl. A. Guicheteau

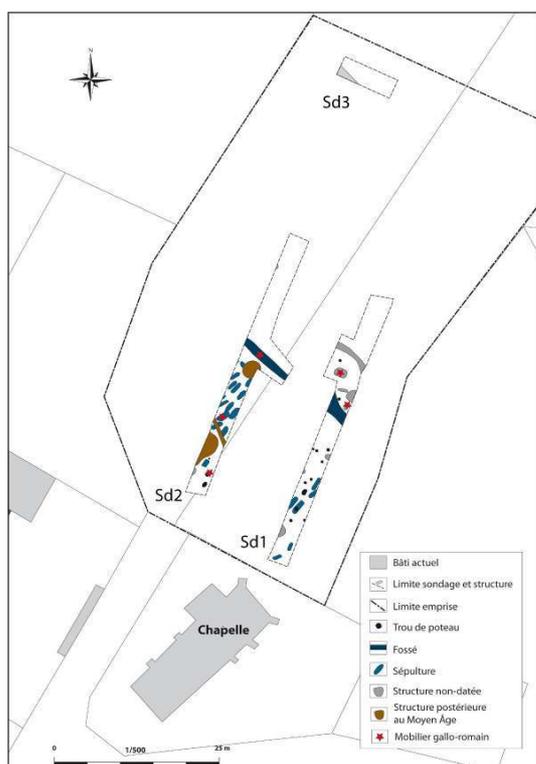
- 5 Le bâtiment présente un plan quadrangulaire allongé à nef unique et à abside rectangulaire ; ses parties les plus anciennes, notamment son vestibule, remontent probablement au XII^e siècle.
- 6 Les sources écrites mentionnent pour la première fois l'existence de l'église Saint-Aventin en 1152 dans le cartulaire du chapitre de la cathédrale Saint-Pierre de Troyes³. Elle tire son hagiotopeyme d'Aventin, Aquitain formé au monastère de Lérins, qui fut serviteur de l'évêque de Troyes, saint Loup, puis économe de son successeur Camélien à la fin du V^e et au début du VI^e siècle. Il se retira au moins deux fois en ermitage dans les environs du chef-lieu de la cité des Tricasses, avant et après avoir dirigé comme abbé le monastère de l'Isle-Aumont⁴, situé à une dizaine de kilomètres au sud-est de Troyes. L'évêque de Troyes, saint Vincent, le reconnaît comme saint vers 540, à la suite des miracles accomplis de son vivant et à ceux qui s'opérèrent sur son tombeau⁵, installé à proximité de la basilique Saint-Loup dans le *suburbium* de la cité troyenne. La tradition assimile la chapelle Saint-Aventin de Verrières au second lieu de retraite du saint⁶, le premier étant une île de la Seine qui demeure non localisée.

Les origines de la paroisse Saint-Aventin

- 7 Les données du diagnostic, bien qu'intrinsèquement lacunaires, ont permis la découverte d'un ensemble funéraire dont l'origine remonte à la fin de la période mérovingienne.
- 8 Au sein des quelque 320 m² ouverts à l'intérieur de l'emprise, les rares indices d'occupation antique découverts (fig. 4), un faible nombre de restes mobiliers – tessons de

poterie, fragments de *tegulae* et enduit peint – et probablement quelques creusements, témoignent de la pérennité du peuplement dans le secteur.

Fig. 4 – Plan général des vestiges



Relevés P. Sérafini, DAO A. Guicheteau

- 9 Ils se rattachent sans doute à un établissement rural gallo-romain situé à environ 200 m plus à l'ouest, diagnostiqué en 2009 par Benoît Filipiak⁷, et en cours d'étude par une équipe de l'Inrap dirigée par G. Deborde.
- 10 Partiellement oblitérée par les vestiges d'une ferme de la période moderne – détruite dans le courant du XX^e siècle –, la période médiévale est représentée par une vingtaine de fosses sépulcrales et une quinzaine de creusements installés dans un substrat constitué de grave et de sable d'origine alluvionnaire.
- 11 La majorité des vestiges, dont la totalité des sépultures, est contenue au sud d'un fossé au profil évasé d'une largeur supérieure à 1 m et dont la profondeur maximale est de 0,45 m (fig. 5 et 6).

Fig. 5 – Vue vers le sud-ouest du fossé marquant la limite nord des vestiges médiévaux



Cl. A. Guicheteau

Fig. 6 – Coupe nord-ouest du fossé marquant la limite nord des vestiges médiévaux



Cl. A. Guicheteau

- 12 Il semble marquer la limite nord de l'occupation funéraire. Le mobilier céramique récupéré dans son remplissage, un limon sableux brun ponctué de graviers, évoque un comblement du fossé durant les XI^e-XII^e siècles. Les fosses sépulcrales, au nombre de dix-neuf, sont matérialisées par des creusements quadrangulaires aux angles arrondis comblés par un limon gris ponctué de graviers (fig. 7).

Fig. 7 – Vue vers le sud d'une des sépultures mises au jour



Cl. A. Guicheteau

- 13 Leurs dimensions sont comprises entre 188 et 228 cm de long, pour une largeur comprise entre 63 et 90 cm. Elles présentent une orientation sud-ouest - nord-est, similaire à celle de la nef de la chapelle Saint-Aventin. Leur disposition en rangées est particulièrement nette dans le sondage 2 (fig. 8).

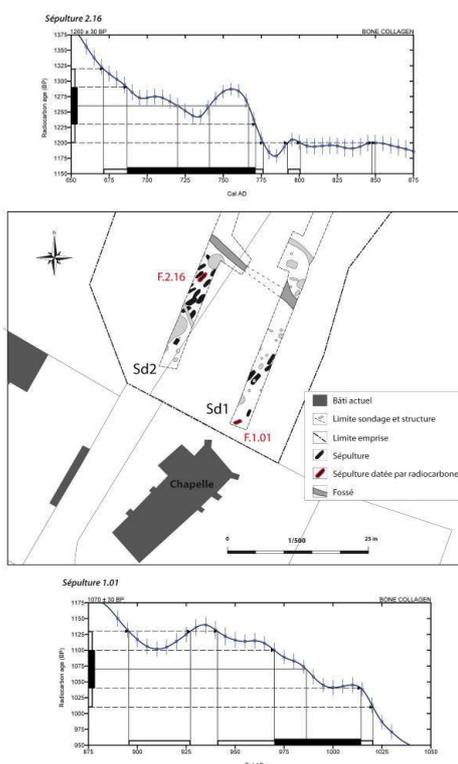
Fig. 8 – Vue vers le nord d'une rangée de sépultures



Cl. A. Guicheteau

- 14 La taille des fosses suggère l'absence d'individus immatures au sein des fenêtres d'observation, ceux-ci étant peut-être regroupés dans un endroit spécifique de l'espace funéraire⁸.
- 15 Bien que partiellement détruite par l'implantation d'un puits durant la période moderne, la sépulture la plus septentrionale semble être disposée selon une orientation nord-ouest - sud-est. Elle apparaît donc comme strictement parallèle au fossé marquant la limite de l'espace funéraire, situé à 2 m plus au nord. L'intervalle entre les deux structures est susceptible de marquer un talus, interne à l'aire d'inhumation.
- 16 Deux sépultures ont fait l'objet d'un test manuel dans le but de prélever des ossements pour réaliser des datations radiocarbone. Les résultats obtenus à partir de l'extraction de collagène sur un des fémurs de chaque inhumation indiquent une datation comprise entre 895 et 1020 pour la sépulture 1.01, entre 670 et 800 pour la sépulture 2.16 (fig. 9).

Fig. 9 – Localisation des sépultures datées par radiocarbone et détail des analyses



DAO A. Guicheteau et Beta Analytic

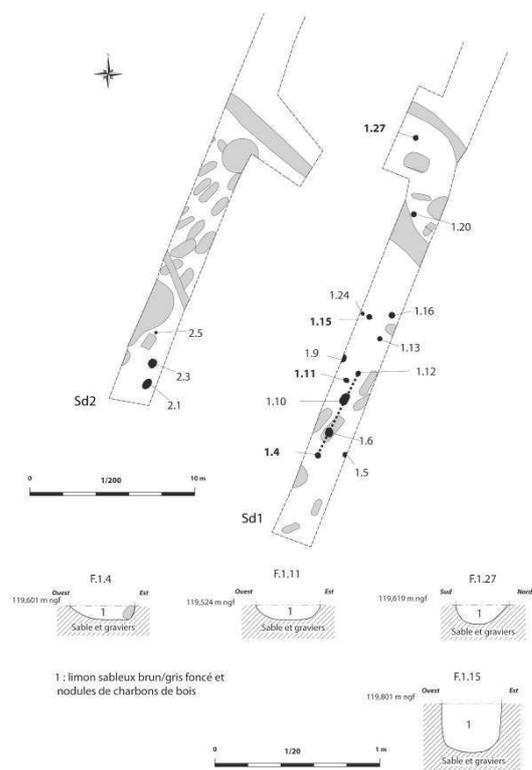
- 17 L'occupation funéraire du lieu semble donc en l'état des données se situer entre la fin du VII^e et le début du XI^e siècle. Les modes d'inhumation demeurent largement inconnus, bien que l'absence de sarcophage soit à noter.
- 18 Avec une quinzaine d'occurrences, le trou de poteau constitue le second type de vestiges le mieux représenté au sein de la parcelle, particulièrement au sein du sondage 1. Les trous de poteaux présentent des plans subcirculaires dont les diamètres oscillent entre 24 et 70 cm. Leurs profondeurs se situent entre 10 et 29 cm. Leur comblement ne diffère guère de celui des sépultures, à savoir un limon brun-gris ponctué de graviers. Bien que la nature même de l'opération ne permette pas de proposer des plans d'aménagements et/ou de constructions, un alignement de quatre creusements se distingue néanmoins dans le premier sondage (fig. 10 et 11).

Fig. 10 – L'alignement de trous de poteaux dans le sondage 1



Cl. A. Guicheteau

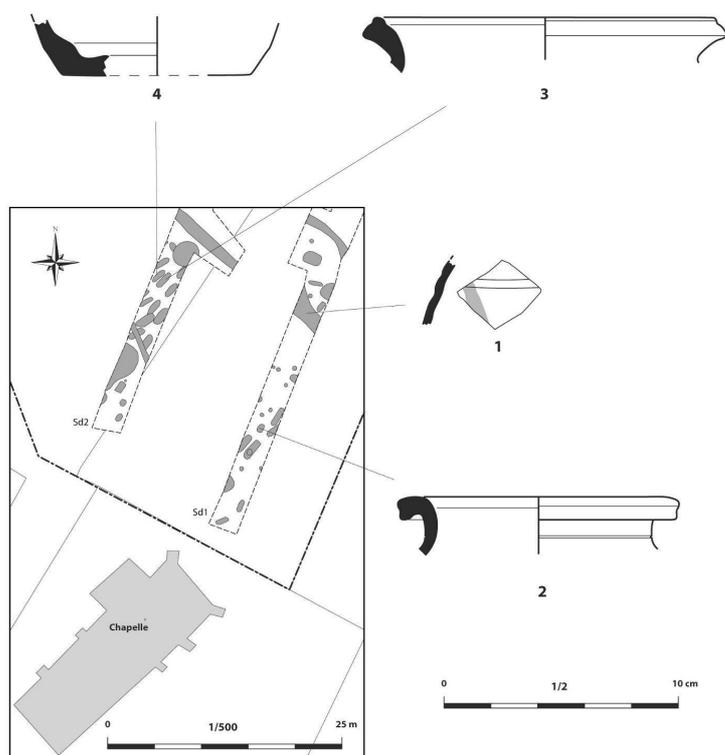
Fig. 11 – Localisation des trous de poteaux, exemples de profils



DAO A. Guicheteau

- 19 L'hypothétique trou de poteau 1.6 recoupe manifestement une inhumation⁹, suggérant une évolution fonctionnelle de l'espace, toujours délicate à percevoir dans le contexte d'une aire au sein de laquelle se superposent structures d'habitats et sépultures¹⁰.
- 20 Une quinzaine de tessons de céramique recueillis dans les remplissages des structures en creux est attribuable au haut Moyen Âge. Leur pâte est généralement claire et granuleuse. Un tesson de panse à décor flammulé (fig. 12, n° 1) ainsi qu'un fond bombé à arête vive de 12 cm de diamètre ont été récupérés dans le remplissage du fossé marquant la limite nord de l'occupation.

Fig. 12 – Le mobilier céramique

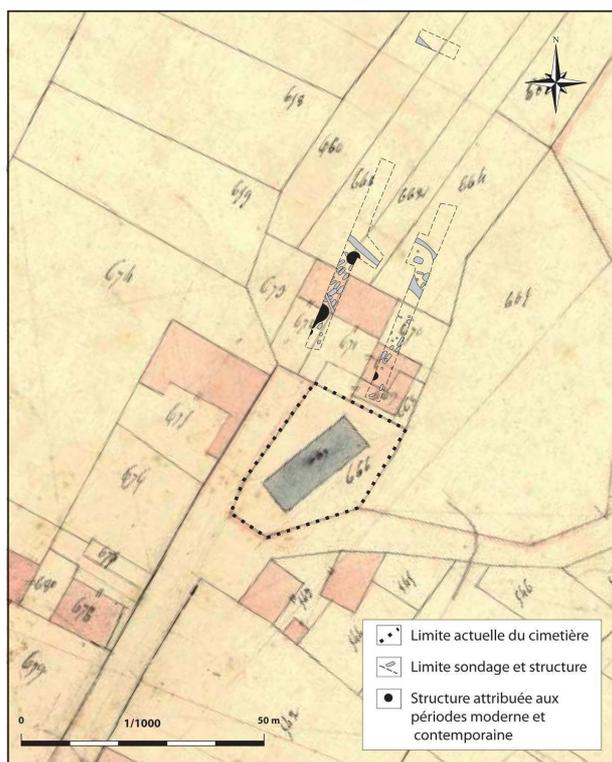


DAO J. Deborde

- 21 Ils peuvent être attribués à une période remontant au début du X^e siècle jusqu'au début du XII^e siècle¹¹. Le comblement du trou de poteau 1.10 localisé dans le sondage 1 a livré un bord d'oule ou de cruche à lèvre éversée horizontalement et légèrement courbée (fig. 12, n° 2). Le col droit est étroit et marqué par une rainure à la base. La forme est comparable aux productions découvertes sur les sites d'habitat datés du VIII^e au X^e siècle, et peut être rapprochée d'éléments mis au jour en Seine-et-Marne, dont l'usage se poursuit jusqu'au XI^e siècle¹². Un bord de pot à la lèvre épaisse et évasée, à pâte claire et granuleuse, attribuable aux VI^e-VIII^e siècles¹³, a été découvert dans le remplissage de la sépulture 2.16 (fig. 12, n° 3). Enfin, le fond d'un pot ou d'une cruche, à pâte ocre et granuleuse, a été récupéré dans le comblement de la sépulture 2.17 (fig. 12, n° 4); il relève chronologiquement des VIII^e-X^e siècles¹⁴.
- 22 L'absence totale d'éléments matériels de la fin du Moyen Âge – fragments de poteries, monnaies, etc. – semble témoigner de l'abandon de la fonction funéraire. L'implantation d'un habitat durant l'époque moderne, amené à perdurer jusqu'au début de la période

contemporaine comme l'illustre le cadastre de 1832 (fig. 13), n'a que faiblement impacté les vestiges antérieurs.

Fig. 13 – Transposition des vestiges découverts sur le cadastre de Verrières de 1832, section D, dite de Saint-Aventin, feuille n° 3, parcelles n° 430-959



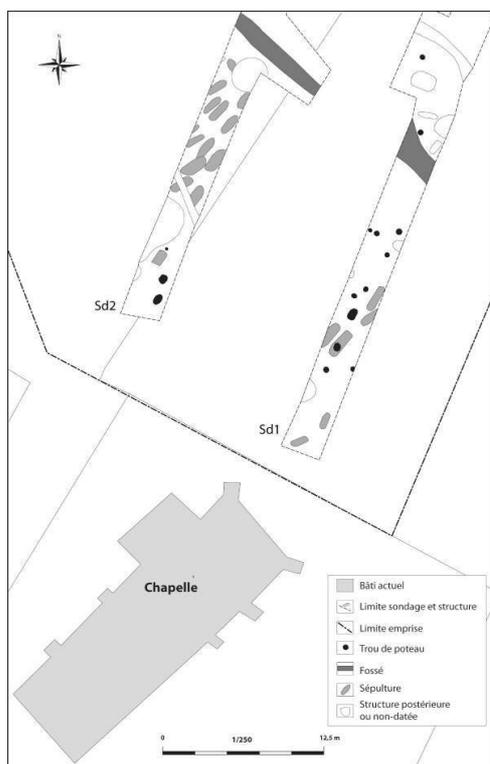
Archives départementales de l'Aube, cote 3 P 7424 ; DAO A. Guicheteau

- 23 Un puits, deux fosses et un imposant creusement évoquant une cave constituent le répertoire des vestiges de cette ultime phase d'occupation des parcelles. Le cimetière, toujours en fonction au début du XXI^e siècle, s'est alors contracté autour de l'édifice religieux et un muret en marque désormais les limites.

Apports de l'opération

- 24 Le diagnostic a révélé l'ancienneté de la vocation funéraire des parcelles évaluées, qui remonte à la fin du VII^e siècle et s'étale jusqu'au XI^e siècle. La présence d'un édifice culturel associé aux inhumations durant le haut Moyen Âge ne peut être que supposée, son emplacement pouvant être envisagé soit sous le bâtiment d'origine romane (toujours en élévation), soit éventuellement matérialisé par les trous de poteaux découverts au sein de la parcelle ou encore en dehors de l'emprise des sondages. L'occupation alto-médiévale est circonscrite sur son flanc nord par un fossé (fig. 14), comblé au plus tard au XII^e siècle.

Fig. 14 – Plan du cimetière durant le haut Moyen Âge



DAO A. Guicheteau

- 25 Un tel marqueur spatial dans le paysage pourrait indiquer un statut particulier de la zone, peut-être l'existence d'un enclos ecclésial¹⁵, alors même que le statut paroissial du site n'est pas encore attesté par les sources. En effet, les éléments les plus anciens de l'actuel édifice religieux, comme les premières mentions du statut paroissial de Saint-Aventin, ne sont pas antérieurs au XII^e siècle, phase chronologique qui voit l'abandon de l'espace funéraire au nord de l'église actuelle, le comblement du fossé et la destruction ou la récupération des aménagements marqués par les trous de poteaux. Sans préjuger d'un phasage percevable, mais délicat à déterminer chronologiquement, les vestiges n'en constituent pas moins un exemple de cimetière chrétien dont l'organisation demeure complexe à appréhender. L'origine de la fonction funéraire du lieu est sans doute liée à la tradition qui l'associe à saint Aventin et souligne l'apport, réel ou fantasmé¹⁶, de l'érémisme dans ce secteur de la vallée de la Seine, situé à proximité de la cité épiscopale de Troyes¹⁷.
- 26 L'éventuelle fouille de la parcelle et le travail de synthèse sur le territoire de la commune de Verrières ne manqueront pas d'enrichir les données disponibles sur le passé de la paroisse Saint-Aventin et, notamment, de percevoir les évolutions de l'espace funéraire, comme la nature de son association avec des vestiges probablement constitutifs d'un habitat, dont la contemporanéité n'est pas assurée à ce stade de la recherche. Le diagnostic n'en contribue pas moins à apporter un lot conséquent d'informations et révèle, une nouvelle fois, le potentiel scientifique d'opérations sur des parcelles de faibles dimensions au cœur des villages¹⁸.

Reçu : 14 janvier 2016 – Accepté : 5 décembre 2016

NOTES

1. L'église paroissiale fut vendue comme bien national en 1795 et détruite la même année.
2. A. GUICHETEAU, avec J. DEBORDE et R. GIROS, *Verrières, Aube, « Le Pré Brun », regard sur le passé de la paroisse Saint-Aventin*, rapport de diagnostic, DRAC/SRA Grand Est, Metz, 2014.
3. C. LAHORE, *Cartulaire de Saint-Pierre de Troyes. Chartes de la collégiale de Saint-Urbain de Troyes, collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes*, t. 5, Paris, 1880, n° 17, p. 24.
4. J. BOLLAND, *Acta Sanctorum Februarii*, Paris, 1658, p. 484-487, BHL n° 877-878, I. CRÉTÉ-PROTIN, *Église et vie chrétienne dans le diocèse de Troyes du IV^e au IX^e siècle*, Villeneuve-d'Ascq, 2002.
5. Il s'agit, notamment, du châtement d'un maître ayant refusé le rachat de captifs, mentionné par Grégoire de Tours dans *In Gloria confessorum*, livre septième, LXVIII, cf. *Gregorii Turonensis Opera*, t. 2 (*Miracula et opera minora*), éd. MGH, 67, p. 337-338.
6. I. CRÉTÉ-PROTIN, *Église et vie chrétienne...*, op. cit., p. 257-258.
7. B. FILIPIAK, *Verrières (Aube) « Les Cœurs »*, rapport de diagnostic, DRAC/SRA Grand Est, Metz, 2009.
8. E. PEREZ, « Les enfants dans le cimetière médiéval : vers une nouvelle organisation (VI^e-XII^e siècle) », in C. TREFFORT (dir.), *Le cimetière au village dans l'Europe médiévale et moderne*, Toulouse, 2015, p. 173-191.
9. L'hypothèse d'une fosse de pillage de la sépulture ne saurait en effet être écartée de manière trop péremptoire à ce stade.
10. H. GALINIÉ et E. ZADORA-RIO (dir.), « La fouille du site de Rigny, 7^e-19^e s. (commune de Rigny-Ussé, Indre-et-Loire) : l'habitat, les églises, le cimetière. Troisième et dernier rapport préliminaire (1995-1999) », *Revue archéologique du Centre de la France*, 40 (2001), p. 167-242.
11. M. LENOBLE, « Approche typologique de la céramique des sites d'habitats médiévaux de l'Aube. L'apport des fouilles archéologiques de l'autoroute A5 entre Sens et Troyes », *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 93/2 (2000), p. 69-100.
12. M. LENOBLE, « Approche typologique... », *ibid.* et N. MAHÉ-HOURLIER, « Un ensemble céramique du XI^e siècle provenant du village des Ruelles à Serris (Seine-et-Marne) », *Archéologie médiévale*, 32 (2002), p. 55-68.
13. M. GEORGES-LEROY et M. LENOBLE, « La céramique du haut Moyen Âge (VII^e-XI^e siècles) en Champagne Méridionale (1), L'apport des fouilles récentes d'habitats ruraux et de lieux de production », in *La céramique du V^e au X^e siècle dans l'Europe du Nord-Ouest, actes du colloque d'Outreau (10-12 avril 1992)*, éd. Nord-Ouest Archéologie, hors-série (1993), p. 245-265.
14. M. LENOBLE, « Approche typologique... », op. cit., p. 69-100.
15. M. SORIA-AUDEBERT et C. TREFFORT, *Pouvoirs, Église, société, conflits d'intérêts et convergence sacrée (IX^e-XI^e siècle)*, Rennes, 2008 et M. LAUWERS, « Circuit, cimetière, paroisse. Réflexions sur l'ancrage ecclésial des sites d'habitat (VII^e-XII^e siècle) », in A.-M. BULTOT-VERLEYSSEN et J.-M. YANTE, *Autour du « village », établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin (IV^e-XIII^e siècles)*, Louvain, 2010, p. 301-324.
16. F. GUIZARD-DUCHAMP, *Les terres du sauvage dans le monde franc (IV^e-IX^e siècle)*, Rennes, 2009.
17. C. BOURGUIGNON, « Une clé pour l'approche du phénomène urbain au haut Moyen Âge à Troyes : l'étude du mobilier archéologique », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, 19/1 (2015) [en ligne : <http://cem.revues.org/13984>].
18. F. CARRÉ, V. HINCKER, N. MAHÉ, E. PEYTREMANN, S. POIGNANT et E. ZADORA-RIO, « Histoire(s) de(s) village(s). L'archéologie en contexte villageois, un enjeu pour la compréhension de la dynamique

des habitats médiévaux », *Les nouvelles de l'archéologie*, 116 (2009), p. 51-59 et J. CHAPELOT, « L'habitat rural du haut Moyen Âge. Quelques réflexions à partir de ce que nous en font connaître les fouilles d'Île-de-France », in A.-M. BULTOT-VERLEYSEN et J.-M. YANTE, *Autour du « village »...*, *op. cit.*, p. 85-139.

INDEX

Index géographique : France, Champagne, Aube, Verrières

Mots-clés : haut Moyen Âge, Moyen Âge central, église paroissiale, habitat, cimetière, sépultures, céramique

AUTEURS

ANTOINE GUICHETEAU

Responsable d'opération, Inrap

JOCELYNE DEBORDE

Assistante d'étude, Inrap